



GRET



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

REGIRE Lac Togo

Recherche-action pour l'émergence d'une gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin versant du Lac Togo

Le projet en quelques lignes

Démarré en mai 2023, le projet REGIRE Lac Togo découle d'une étude de faisabilité conduite par le Gret et la Direction des Ressources en Eau (DRE) du Togo pour caractériser les principaux enjeux des ressources en eau dans le bassin versant du Lac Togo.

Dans un contexte de fortes pressions sur les ressources en eau du bassin dues à la croissance et à la concentration démographique, la diversité des usages et les impacts des changements climatiques, les équipes du projet ont l'intention de rendre opérationnelle une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau local (commune) selon une approche **ascendante, territoriale et inclusive**.

Prévu pour la période 2023-2026, le projet sera mis en œuvre dans une phase pilote dans trois communes qui sont Haho 1, Kpélé 1 et Zio 2. À terme, ce projet, exécuté par le Gret et la DRE, permettra de mettre en place des organes locaux de gestion de l'eau, de réaliser des schémas locaux de gestion de l'eau, de contribuer à l'amélioration de l'action et des politiques publiques en matière de GIRE au Togo et de créer des mécanismes locaux de redevabilité.

Une recherche-action participative

Pour favoriser la production de connaissances et capitaliser sur la GIRE locale au Togo, le Gret a fait le choix d'un format de type recherche-action pour la mise en œuvre du projet. Ainsi, une question et des hypothèses de recherche ont été définies pour apporter des éléments de réponse aux questionnements identifiés lors de la phase d'étude de faisabilité et de montage du projet.

La recherche-action va permettre d'aiguiser les actions opérationnelles tandis que celles-ci vont permettre en retour d'alimenter et de consolider les hypothèses de la recherche.



Cartographie et analyse des acteurs de l'eau à Haho 1

Les objectifs du projet

- Amorcer une gestion intégrée des ressources en eau ancrée localement dans trois communes pilotes du Lac Togo.
- Créer trois organes locaux de gestion de l'eau – Élaborer trois schémas d'aménagement et de gestion de l'eau – Créer trois mécanismes de redevabilité.
- Faciliter l'amélioration des politiques et de l'action publique en matière de GIRE au Togo.
- Capitaliser et partager les résultats de la recherche – Contribuer au suivi des ressources en eau.

Le projet en chiffres

- 1 bassin versant : bassin versant du Lac Togo.
- 3 communes : Haho 1, Kpélé 1, Zio 2.
- 269 397 bénéficiaires finaux.
- 3 ans (2023-2026) de mise en œuvre.
- 834 992 euros.

Champ rizicole dans Zio 2



Les principales étapes du projet

> Composante 1 : gouvernance des ressources en eau

- Cartographie et analyse des acteurs de l'eau.
- Mise en place des organes locaux de gestion de l'eau.
- Mise en place des mécanismes locaux de redevabilité.

> Composante 2 : gestion de la ressource et des services d'eau

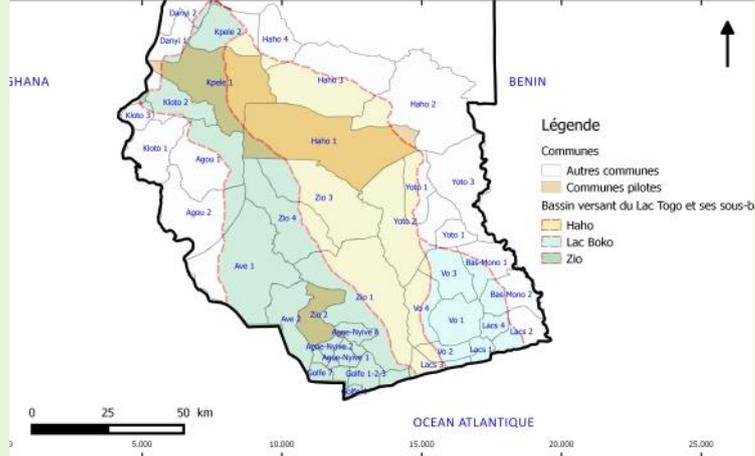
- Réalisation d'un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau dans chaque commune.
- Mise en œuvre des actions prioritaires de ces schémas.

> Composante 3 : mobilisation citoyenne et actions IEC

- Sensibilisation des populations pour la préservation des ressources eau.

> Composante 4 : renforcement de l'action publique

- Organisation des rencontres de capitalisation des résultats de la recherche-action.
- Appui à la DRE pour l'amélioration de sa mission de suivi des ressources.



Carte du bassin versant présentant les territoires pilotes du projet REGIRE

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des dispositifs de gouvernance, ancrés localement, sont mis en place et accompagnés dans les trois communes pilotes.
- L'accès aux services d'eau est amélioré dans une logique d'équité, et les ressources en eau sont mieux préservées.
- Les capacités de la DRE sont renforcées et contribuent à améliorer la mise en œuvre des politiques publiques GIRE.

QUESTION DE RECHERCHE

Comment opérationnaliser et pérenniser une GIRE locale au Togo dans un contexte de décentralisation et d'évolution du cadre juridique et réglementaire ?

HYPOTHÈSES PRINCIPALES DE RECHERCHE

- La légitimité des organes locaux de gestion de l'eau, une des conditions de leur pérennité, reposerait sur la co-construction d'une gouvernance démocratique ancrée localement.
- L'existence ou la persistance de certaines pratiques anthropiques néfastes pour les RE s'expliquerait, entre autres, par un manque d'informations.
- L'apport de réponses concrètes, mais conditionnées, aux besoins locaux permettrait de faciliter l'engagement des parties prenantes dans l'opérationnalisation d'une gouvernance locale coordonnée des ressources en eau.

Vers une GIRE locale



Organes de gouvernance



Planification, gestion et préservation



Capitalisation et redevabilité



GIRE locale opérationnelle

BUDGET DE 834 992 € FINANÇÉ PAR :



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'agence.

CONTACT :

Flamay AHIAFOR, chef de projet, Rue 270 AFG, Lomé, Togo
 tel : +228 92 59 56 19 / e-mail : ahiafor.togo@gret.org
Noemi POBLADOR, responsable de projets siège
 Jardin d'agronomie tropicale, Nogent-sur-Marne, France
 e-mail : poblador@gret.org

www.gret.org

Photos : © Gret